

Règlements sportifs Maîtres Ligue Occitanie PMN 2025

LES CATEGORIES D'AGE 2025	2
DISPOSITIONS RELATIVES AUX JURYS	3
NOUVEAUTES REGLEMENTAIRES 2025	4
CALENDRIERS	5
Les programmes	
CHAMPIONNAT REGIONAL INTERCLUBS DES MAITRES	8
CHAMPIONNAT REGIONAL ETE DES MAITRES	11

Version du 18 avril 2025

LES CATEGORIES D'AGE 2025

- Les catégories Maîtres fonctionnent en année civile (donc du 1^{er} janvier au 31 décembre) et non en année sportive (16 septembre – 15 septembre).
- Ainsi, il convient de rappeler que le changement de catégorie s'effectue au 31 décembre.
- Un nageur est considéré comme nageur Maître l'année de ses 25 ans même s'il ne les a pas encore (exemple : un nageur maître né un 31 décembre de l'année « N » sera considéré comme un nageur maître né un 1^{er} janvier de la même année « N ».).
- Les catégories sont : C1 (25 ans/29 ans), C2 (30 ans/34 ans), C3 (35 ans/39 ans), ...
- Depuis la saison 2016/2017, une catégorie supplémentaire a été créée : la catégorie C0 (20 ans/24 ans). A compter du 31/12/2024, cette catégorie n'existera plus, quel que soit le niveau de compétition. Au niveau des qualifications, pour les C1 (et uniquement) : recherche des performances réalisées lors des compétitions Maîtres et NC.

Individuels	Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)
C1 : de 25 à 29 ans, né(e) entre 2000 et 1996	R1 : entre 100 et 119 ans
C2 : de 30 à 34 ans, né(e) entre 1995 et 1991	R2 : entre 120 et 159 ans
C3 : de 35 à 39 ans, né(e) entre 1990 et 1986	R3 : entre 160 et 199 ans
C4 : de 40 à 44 ans, né(e) entre 1985 et 1981	R4 : entre 200 et 239 ans
C5 : de 45 à 49 ans, né(e) entre 1980 et 1976	R5 : entre 240 et 279 ans
C6 : de 50 à 54 ans, né(e) entre 1975 et 1971	R6 : entre 280 et 319 ans
C7 : de 55 à 59 ans, né(e) entre 1970 et 1966	R7 : entre 320 et 359 ans
C8 : de 60 à 64 ans, né(e) entre 1965 et 1961	
C9 : de 65 à 69 ans, né(e) entre 1960 et 1956	
C10 : de 25 à 29 ans, né(e) entre 1955 et 1951	
C11 : de 75 à 79 ans, né(e) entre 1950 et 1946	
C12 : de 25 à 29 ans, né(e) entre 1945 et 1941	
C13 : de 85 à 89 ans, né(e) entre 1940 et 1936	
C14 : de 90 à 94 ans, né(e) entre 1935 et 1931	
C15 : plus de 95 ans, né(e) avant 1930	

Qualification des nageurs C1 aux championnats de France été/hiver :

- Pour se qualifier aux championnats de France et aux N2, un nageur C1 (de 25 à 29 ans) pourra utiliser ses performances réalisées en natation course présentes dans la base, le tout dans le respect des dates retenues pour une éventuelle qualification (en général, l'année en cours et les deux années précédentes).

DISPOSITIONS RELATIVES AUX JURY

Les compétitions maîtres s'adressent à un public « particulier », en ce sens que ce sont des adultes à la fois compétiteurs et officiels.

Pour autant, le juge-arbitre a besoin d'une stabilité de son jury pendant toute la durée de la réunion afin que les performances soient validées dans le strict respect des règlements.

La Commission régionale des officiels décide donc de ne plus parler de nombre d'officiels à fournir, mais de « postes à tenir dans le jury » pour ces compétitions.

Ainsi un poste à tenir :

- devra l'être sur la totalité de la réunion
- pourra l'être par un seul officiel non nageur
- pourra l'être par un binôme d'officiels nageurs qui se relayeront et veilleront à ce qu'il y ait à tout moment un officiel à ce poste

Les binômes d'officiels pourront être :

- de même niveau d'officiel : à ce moment-là, ils pourront occuper n'importe quel poste que leur permet leur niveau d'officiel
- de niveaux différents : le poste occupé sera alors celui que peut occuper l'officiel de niveau le plus bas.

Enfin, un seul des deux officiels de chaque binôme sera inscrit sur la feuille de jury pour chaque réunion.

Exemple : pour un binôme occupant un poste sur la totalité des Championnats régionaux été (2 réunions), chaque membre du binôme sera inscrit comme officiel sur une réunion.

Nul ne peut officier ou pratiquer dans un Club de la FFN sans être licencié

NOUVEAUTE REGLEMENTAIRES 2025

Compétitions Maîtres (en général) :

Toutes les courses Maîtres seront désormais définies à partir de C1, donc à partir de 25 ans au 31/12 de l'année concernée. Fin de l'autorisation permettant aux C0 de participer aux compétitions Maîtres.

Refonte des coefficients de rajeunissement en changeant le mode de calcul. Du top10 mondial datant de quelques années, ce sont désormais les performances des 10 All Time Ranking Français qui serviront de base pour déterminer les nouveaux coefficients.

Dans la mesure du possible, la période d'engagement sera du lundi au lundi de la semaine des compétitions à 23h59 59 (et non plus les dimanches) pour éviter les oublis d'engagements dus aux week-ends.

Championnat de France des relais :

Maintien du système de web-confrontation sur 3 à 6 sites choisis par le CCM, parmi les postulants.

Reprise du système de calcul des relais aux interclubs Maîtres, à savoir calcul de chaque coefficient individuel, puis application de la moyenne des coefficients au temps réalisé.

Inversion dans le planning du 4x100NL Mixtes et du 4x200NL Mixtes pour rééquilibrer les réunions, et éviter de nager deux 200NL trop rapprochés.

Championnat de France Interclubs des Maîtres :

Modification du programme des IC Maîtres. Le 400NL et le 200 4N reviennent en remplacement respectivement du 200NL et du 100 4N.

Inversion des réunions pour les épreuves individuelles.

Participer à une compétition de qualification régionale, entraîne implicitement l'obligation de déclarer la participation au championnat de France interclubs des Maîtres. Les clubs qui ne répondront pas sur leur espace extraNat pendant la période dévolue se verront appliquer une amende « Forfait non déclaré » (voir tarif de la Natation Course) pour chacune de leurs équipes classées dans le Top 200.

Les équipes ayant au préalable déclaré leur participation et ne s'étant pas inscrites lors de la période d'engagement extraNat devront s'acquitter d'une amende de 250€, majorée à 450€ en cas de récidive dans les quatre ans.

Pour le championnat de France interclubs N2, les équipes 2 ou 3 seront classées mais ne pourront pas être récompensées. Le podium sera donc réservé aux équipes des clubs n'ayant pas participé au championnat de France interclubs N1.

CALENDRIERS

CALENDRIER INTERNATIONAL, FÉDÉRAL ET RÉGIONAL

SEPTEMBRE	
OCTOBRE	
NOVEMBRE	
DECEMBRE	
JANVIER	Du 25/01 au 26/01 : Championnat de France de Relais : TOULOUSE – ALBAN MINVILLE (CANDIDATURE EN ATTENTE D'APPROBATION)
FEVRIER	DIM 09 : Championnats Régionaux Interclubs : GIGEAN
MARS	Du 06 au 09: Championnats de France d'Hiver MANS
AVRIL	5 -6 : Championnats de France interclubs des Maîtres : CHOLET
MAI	17-18 : 10 ^{ème} Meeting National des Maîtres du Gard : NIMES
JUIN	7 : 13 ^{ème} Meeting National des Maîtres de Toulouse : TOULOUSE – LEO LAGRANGE Du 26 au 29 : Championnats de France Open d'Été : CHALON/SAONE
JUILLET	
AOUT	

- Dimanche 9 février
- 1 réunion

Championnat Régional interclubs des Maîtres

- Lieu : GIGEAN (34)
- Bassin : 25 m
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : 25 ans et plus (2000 et avant) Dames et Messieurs, catégories FFN

Engagements

- Propositions extraNat : du 01/02/2023 au 09/02/2023
- Liste de départ : 10/02/2023
- Réunion technique : voir l'organisateur

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

Préambule

Cette compétition sera qualificative pour les VIII^{èmes} Championnats de France interclubs des Maîtres qui se dérouleront les 1 et 2 avril 2022 à ???.

Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la WA sont appliquées, pas de C0.

Le Championnat Régional et la Finale Nationale se déroulant tous deux dans la même année civile, pas de changement de catégories d'âge entre les deux épreuves.

Contenu du programme :

-Epreuves individuelles :

50 nage libre, 100 nage libre, 400 nage libre, 50 dos, 100 dos, 50 brasse, 100 brasse, 50 papillon, 100 Papillon, 200 4 nages.

Classement au temps.

-Epreuves de relais

4 x 50 4N mixte (composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs).

10 x 50 NL (composé des 10 nageurs participant aux épreuves individuelles).

Classement au temps.

La course des réservistes (un seul au maximum par équipe engagée) sera nagée après le 10 x 50 NL (un 50m ou un 100m, spécialité au choix).

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la WA.

Jury

Chaque club doit fournir des officiels en nombre suffisant pour occuper un poste par équipe présentée.

Cependant, compte tenu de la spécificité de cette compétition pour laquelle tous les nageurs se retrouvent ensemble à la chambre d'appel pour le dernier relais, il est ajouté que chaque club doit fournir au moins un officiel non nageur, quel que soit le nombre d'équipes engagées. Cet officiel non nageur sera comptabilisé dans le barème du nombre de postes à tenir (=nombre d'équipes présentées).

1 poste d'officiel par équipe.

Mode de participation

Les nageuses et nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix nageuses/nageurs du même club. La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre avec au moins 2 hommes et 2 femmes.

Cependant, des équipes "bannières" pourront être acceptées : des nageurs et des nageuses qui n'appartiennent pas au même club pourront former une équipe. Ces équipes n'apparaîtront pas dans le classement général de la compétition, mais les performances individuelles seront enregistrées.

Chaque concurrent/concurrente participe obligatoirement à une seule épreuve individuelle et au relais 10x50m nage libre obligatoirement.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents/concurrentes.

Le Championnat Régional Interclubs des Maîtres est open, il est donc ouvert à tous les licenciés de la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 25 ans durant l'année civile 2025 (nés en 2000 ou avant). Cependant, une priorité sera donnée aux équipes d'Occitanie. Si le nombre maximum n'est pas atteint, des équipes non régionales pourront être acceptées.

Règlement spécifique

- ⇒ Compétition par équipe ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (C1), ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation.
- ⇒ Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix licenciés du même club (composé d'au moins 2 hommes ou 2 femmes).
- ⇒ Toute équipe non conforme sera disqualifiée mais les performances individuelles seront prises en compte.
- ⇒ Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.
- ⇒ Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre.
- ⇒ Tout nageur qui aurait raté sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.
- ⇒ En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Point réglementaire concernant la qualification et la participation à la Finale Nationale

La participation aux poules de qualification régionale implique une obligation de déclarer la décision de chaque équipe concernant la participation (ou pas) à la finale nationale sur l'espace extranet de chaque club du vendredi 7 au mercredi 12 mars 2025. Cette année, une amende correspondant à un forfait non déclaré (60€ en 2025) sera appliquée à toutes les équipes n'ayant pas indiqué leur position vis-à-vis de la finale.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Pour la saison 2025, voir les tarifs individuels des engagements de la Ligue pour les compétitions régionales.

Classement spécifique à la compétition

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient spécifique est pris dans la table dames en relais.

Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- ⇒ 4 x 50 m 4 nages : cotation FFN du relais messieurs 4 x 50 m 4N après correction par la moyenne des coefficients.
- ⇒ 10 x 50 m nage libre : cotation FFN du 10 x 50 m nage libre messieurs après correction par la moyenne des coefficients.

L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe.

Dans tous les cas mentionnés ci-dessus, le nageur ou le relais marquera « 0 » point.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer le 10 x 50m NL avec minimum 2 hommes ou 2 femmes.

Version du 18 avril 2025

Récompenses

A définir par la Ligue.

Programme et horaires

1 ^{re} réunion
Ouverture des portes : 13 h 00
Début des épreuves : 14 h 00
01 - 10x50 m Nage Libre course des remplaçants
02 – 100 m Nage Libre
03 – 50 m Brasse
04 – 100 m Dos
05 – 50 m Papillon
06 – 400 m Nage Libre
07 – 200 m 4 Nages 100 m Nage Libre
08 – 100 m Papillon
09 – 50 m Dos
10 – 100 m Brasse
11 – 50 m Nage Libre
pause
12 – 4 x 50 m 4 Nages

17 et 18 mai 2025
■ 4 réunions

10^e Meeting National des Maîtres du Gard

■ Lieu : Nîmes (NEMAUSA)
■ Bassin : 50 m
■ Compétition d'animation

Conditions d'accès

■ Catégories d'âge : 25 ans et plus (2000 et avant) Dames et Messieurs, catégories WA

E

■ Propositions extraNat : du 05/05/2025 au 12/05/2025
■ Liste de départ : 13/05/2025
■ Réunion technique : voir l'organisateur

Résultats

■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
■ Publication web : J + 1
■ Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

Préambule

Cette compétition est qualificative pour les 38^{es} Championnats de France des Maîtres qui se dérouleront du 19 au 22 juin 2025 à Chalon/Saône.

C'est une des épreuves du [Circuit Fédéral des Maîtres](#)
Toutes les informations et règlements sont disponibles sur le [site web](#) dédié.

Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la WA sont appliquées.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (16 en dames et 16 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte) : 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte*.

Classement au temps.

**Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes*

Jury

1 officiel jusqu'à 5 nageurs, 2 officiels de 6 à 10 nageurs, 3 officiels pour 11 nageurs et plus.

Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 25 ans durant l'année civile 2025 (nés en 2000 ou avant).

Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 25 ans durant l'année civile 2025 (nés en 2000 ou avant).

Règlement spécifique

[Les épreuves seront nagées classement au temps.](#)

Récompenses

A définir

Programme et horaires

1^{re} réunion
Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00
1 - 400 m Nage Libre Dames et Messieurs 2 - 200 m Dos Dames et Messieurs 3 - 100 m Papillon Dames et Messieurs 4 - 400 m 4 Nages Dames et Messieurs 5 - 4x50m Nage Libre Dames et Messieurs
2^e réunion
Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 15 h 30
1 - 100 m Nage Libre Dames et Messieurs 2 - 100 m Brasse Dames et Messieurs 3 - 50 m Dos Dames et Messieurs 4 - 50 m Papillon Dames et Messieurs 5 - 800 m Nage Libre Dames 6 - 4x50m 4 Nages Mixte
3^e réunion
Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00
1 - 800 m Nage Libre Messieurs 2 - 200 m Brasse Dames et Messieurs 3 - 50 m Nage Libre Dames et Messieurs 4 - 200 m 4 Nages Dames et Messieurs 5 - 4x50m 4 Nages Dames et Messieurs
4^e réunion
Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 15 h 30
1 - 100 m Dos Dames et Messieurs 2 - 200 m Papillon Dames et Messieurs 3 - 50 m Brasse Dames et Messieurs 4 - 200 m Nage Libre Dames et Messieurs 5 - 4x50 m Nage Libre Mixte

- Samedi 07 JUIN 2025
- 2 réunions

13ÈME MEETING NATIONAL DES MAÎTRES DE TOULOUSE

- Lieu : Léo LAGRANGE
- Bassin : 50 m, 8 lignes
- Circuit Fédéral des Maîtres

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : 25 ans et plus (2000 et avant)
Dames et Messieurs, catégories FFN

Engagements

- Propositions extraNat : du 28/05/2025 au 04/06/2025

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

Préambule

Cette compétition est qualificative pour les Championnats de France Eté Open des Maîtres N1 qui se dérouleront du jeudi 26 Juin au Dimanche 29 Juin 2025 à CHALON-SUR-SAÔNE

C'est une des épreuves du [Circuit Fédéral des Maîtres](#).

Toutes les informations et règlements sont disponibles sur le [site web](#) dédié.

Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FFN sont appliquées. Les engagements ne seront pas accessibles à la catégorie C0 conformément au règlement fédéral des Maîtres 2025

Contenu du programme

Épreuves individuelles

50 m de spécialité, 100 m de spécialité, 200 m de spécialité, 400 m Nage Libre, 800 m Nage Libre, 1500 m Nage Libre, 200 m 4 Nages, 400 m 4 Nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais : 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 N, 4 x 100 m Nage Libre, 4 x 200 m Nage Libre, 4 x 100 m 4 N, Dames, Messieurs et Mixtes*.

Classement au temps.

**Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes*

Jury

1 officiel jusqu'à 5 nageurs, 2 officiels de 6 à 10 nageurs, 3 officiels pour 11 nageurs et plus.

Possibilité de faire des "Doublons" de Nageurs/Officiels par club

Tarifs

Engagement individuel : 5 €. Engagements relais : 8€ par relais. Pas de limite aux nombres d'engagements.

Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération étrangère de natation (sous étiquette Worlds Aquatics) et ayant 25 ans durant l'année civile 2025 (né(e)s en 2000 ou avant). Pas de temps de qualification

Règlement spécifique

Les épreuves seront nagées "classement au temps"

L'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements. De même les séries 800 /1500 Nage Libre pourront être mixtes, nagée en même temps et/ou nagées à 2 par couloir.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat pour les clubs FFN, et via le formulaire disponible sur le site dédié, pour les clubs étrangers.

Les engagements doivent être réglés, dernier délai, dans la semaine après l'événement.

Récompenses

Les trois tenants Mixte (Dames et Messieurs confonfus) des deux meilleures performances additionnées (calculées en nombre de points et pondérées en fonction du sexe et de la catégorie) dans les épreuves des challenge suivants seront récompensés.

- Le Challenge Brasse : deux épreuves parmi les 50m, 100m et 200m Brasse.
- Le Challenge Dos : deux épreuves parmi les 50m, 100m et 200m Dos.
- Le Challenge Papillon : deux épreuves parmi les 50m, 100m et 200m Papillon.
- Le Challenge Nage Libre : deux épreuves parmi les 50m, 100, 200m Nage Libre
- Le Challenge 4 Nages : les deux épreuves 200m et 400m 4 Nages.
- Le Challenge Demi Fond : les deux épreuves 400m et 800 / 1500 Nage Libre (Un des deux)

Le premier, second, et troisième de chaque challenge recevront une récompense d'une valeur respective de 50€, 30€ et 20€ en bon d'achat chez notre partenaire SWIIM.fr

En cas de participation à plusieurs challenges, le nageur sera récompensé **sur un seul challenge**, celui dans lequel il a marqué le plus de points, place et récompense étant prise par le(s) suivant(s) sur les autres challenges.

Programme et horaires

Samedi 07 juin 2025	
1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
Ouverture des portes : 9 h 30	Ouverture des portes : 16 h00
Début des épreuves : 10 h 30	Début des épreuves : 17h 00
1 - 4 x 100m NL Messieurs et Dames	12 - 4 x 100m 4 Nages Dames et Messieurs
2 - 4 x 100m NL Mixtes	13 - 4 x 100m 4 Nages Mixtes
3 - 50m NL Messieurs et Dames	14 - 50m Dos Dames et Messieurs
4 - 50m Brasse Messieurs et Dames	15 - 50m Papillon Dames et Messieurs
5 - 400m NL Messieurs et Dames	16 - 200m Brasse Dames et Messieurs
6 - 200m Dos Messieurs et Dames	17 - 400m 4 Nages Dames et Messieurs
7 - 200m Papillon Messieurs et Dames	18 - 4 x 200m NL Dames et Messieurs
6 - 200m 4 Nages Messieurs et Dames	19 - 4 x 200m NL Mixtes
8 - 200m NL Messieurs et Dames	20 - 100 m Dos Dames et Messieurs
9 - 100m Brasse Messieurs et Dames	21 - 100 m Papillon Dames et Messieurs
10 - 4 x 50m NL Messieurs et Dames	22 - 100m NL Dames et Messieurs
11 - 4 x 50m NL Mixtes	23 - 800 NI Dames et Messieurs
	24 - 1500 NI Dames et Messieurs
	25 - 4 x 50m 4 Nages Dames et Messieurs
	26 - 4 x 50m 4 Nages Mixtes